

# infos LOCATAIRES



www.oph-plainecommunehabitat.fr

fb/plainecommune.habitat @Plaine Co Habitat



LA  
COURNEUVE

## Première résidence labellisée « Maisons de Marianne »

Loger dans une même résidence des personnes âgées dans des logements adaptés à la perte progressive de l'autonomie, avec comme voisins de jeunes couples et personnes en situation de handicap. C'est la démarche innovante de la résidence intergénérationnelle, inaugurée le 23 janvier dernier par Plaine Commune Habitat, au 95, rue de la Convention à La Courneuve.

Née de la volonté commune du Conseil des Sages et de la Ville de La Courneuve et de Plaine Commune Habitat de proposer un lieu de vie en faveur du vivre-ensemble et de la mixité intergénérationnelle, cette nouvelle résidence est la première du genre à recevoir, sur le territoire, le label « Maisons de Marianne ». Ce label est la garantie d'une offre complète de services externalisés à la demande et à coût réduit (surveillance et assistance, aide aux petits travaux quotidiens, aide à la personne). Dans les espaces communs de cette résidence, les locataires peuvent profiter, quelle

que soit leur situation, d'animations et de services de professionnels habilités (coiffeurs, esthéticiennes...).

### Une résidence écoresponsable

Avec ses 80 logements, la résidence est aussi un bel exemple en matière de développement durable. Sa construction en bois – troisième bâtiment de ce type réalisé par l'Office – permet une meilleure isolation comparée au béton et offre aux locataires un confort appréciable été comme hiver, tout en réduisant l'empreinte carbone, c'est-à-dire la production de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

### RENDEZ-VOUS À LA nouvelle coopérative alimentaire

Donner du sens à l'acte d'achat avec des produits issus d'une agriculture écoresponsable et vendus sans aucun profit. C'est le principe fondateur de la nouvelle coopérative alimentaire Dionycoop, au 10 bis rue Dezobry à Saint-Denis. Cette 3<sup>ème</sup> coopérative dionysienne, installée dans les locaux de Plaine Commune Habitat, reflète l'engagement de l'Office dans l'économie locale et solidaire, en faveur de services et commerces de proximité et du lien social.

### ENQUÊTES OPS/SLS, c'est obligatoire !

Vous avez jusqu'au mardi 3 mars pour retourner l'enquête d'Occupation du Parc Social (OPS) et, pour les locataires concernés, celle du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Gagnez du temps en répondant à ces enquêtes, directement en ligne (identifiant et mot de passe figurant dans le courrier adressé) : <https://enquete-plainecommunehabitat.cba.fr> En cas de non réponse, la réglementation prévoit des frais non remboursables et l'application du surloyer maximal, pour les locataires concernés. ■ Des questions ? Contactez le numéro vert 0800 800 893 (appel gratuit depuis un poste fixe).

# Service d'astreinte, ce qu'il faut savoir



**U**ne réclamation ou un problème dans votre logement ? Votre premier réflexe est de contacter votre gardien. Il est votre interlocuteur privilégié pour répondre à la plupart des questions que vous vous posez. Il est présent sur la résidence de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et joignable sur son téléphone portable.

En dehors des horaires habituels de travail, l'Office organise un dispositif d'astreinte – soir, week-end et jours fériés –, afin d'assurer la continuité de service et faire face à des problèmes techniques importants qui pourraient survenir. **L'astreinte est réservée aux urgences et joignable en composant le numéro habituel de votre gardien.**

## Exemples de dysfonctionnements relevant de l'astreinte :

- Panne électrique des services généraux
- Panne du chauffage collectif
- Engorgement des colonnes d'eaux usées

**Attention :** en cas d'accident grave (incendie, fuite de gaz, explosion), contactez les pompiers au 18.

**Lorsque votre demande ne relève pas de l'urgence, veillez à reporter votre appel aux horaires de bureau, afin de ne pas retarder la prise en charge de situations urgentes ou graves.**



## Rejoignez nos équipes !

Plaine Commune Habitat recrute :

- Assistant administratif H/F
- Chargé de contentieux H/F
- Directeur d'agence H/F
- Gardien d'immeubles H/F
- Gestionnaire charges et quittancement H/F
- Ouvrier de régie H/F
- Stage Chargé de mission qualité accueil H/F
- Technicien de proximité H/F
- Technicien état des lieux H/F
- Technicien Travaux H/F

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à [recrutement@plainecommunehabitat.fr](mailto:recrutement@plainecommunehabitat.fr) ou sur le site internet [oph-plainecommunehabitat.fr](http://oph-plainecommunehabitat.fr), rubrique : rejoindre nos équipes.

## Pose symbolique de première pierre à Villetaneuse

**L**e 8 février, Plaine Commune Habitat, aux côtés de la ville de Villetaneuse et de Plaine Commune, a procédé à la pose symbolique de la première pierre pour la construction d'un ensemble mixte, comprenant 46 logements Hlm – propriété de l'Office –, et 18 logements en accession sociale pour le compte de la CAPS (coopérative d'accession sociale à la propriété).

La construction de ces logements sur un terrain idéalement situé à proximité des transports en commun, d'un groupe scolaire et de l'Université Paris 13, est complétée par la réalisation d'une médiathèque innovante baptisée

« Maryse-Condé ». Du nom de la journaliste, professeure de littérature et écrivaine, ce futur équipement bénéficiera d'un fonctionnement basé sur une démarche concertée favorisant l'accueil intergénérationnel et un usage diversifié avec notamment la création d'un auditorium, de salles de travail et d'un espace de jeux vidéos.



**EN CHIFFRE**

**744**

**LOGEMENTS GÉRÉS**

par l'Office à Villetaneuse



## Avez-vous votre carte ?

La carte vous permet de bénéficier, auprès des commerçants partenaires du Club des Locataires, d'offres de réductions et d'avantages (Assurance habitation, livraison gratuite...). **N'attendez plus, demandez votre carte !**

- Par mail à [clubdeslocataires@yahoo.fr](mailto:clubdeslocataires@yahoo.fr)
- ou par téléphone au 01 48 13 62 43